



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Industrie et du Commerce

DÉCISION
du Ministre de l'Industrie et du Commerce

Certificat de
"Tunisia Food Quality Label"

Attribué à

La Générale Alimentaire



Pour le Produit, Harissa

Jouda - Neblia

Le process et le produit harissa de l'entreprise "La Générale Alimentaire" ont été vérifiés et jugés conformes aux exigences du cahier des charges relatif à l'obtention du label qualité tunisien de la production de la conserve de l'harissa de qualité supérieure.

Fait à Tunis le 27 MARS 2017

Le Ministre
de l'Industrie et du Commerce

Le Ministre de l'Industrie
et du Commerce

Zied LADHARI

